

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Comptes 2025

Bourgeoisie

Assemblée bourgeoisiale – 11.06.2026



Martigny-Croix, le 22 mai 2026

**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

A V I S

Séance de l'Assemblée bourgeoisiale

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

jeudi 11 juin 2026 à 19h30

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025.
2. Présentation des comptes 2025 de la Bourgeoisie.
3. Rapport de l'organe de révision.
4. Approbation des comptes 2025 de la Bourgeoisie.
5. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025 et les comptes 2025 de la Bourgeoisie peuvent être consultés sur le site internet de la Commune (www.martigny-combe.ch) ainsi qu'au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire

Pascal Giroud

Le Président

Emilien Roduit

Tél. 027 563 05 00 • Mail info@martigny-combe.ch
www.martigny-combe.ch

TABLE DES MATIERES

Pages

1	APERCU GENERAL	5
2	EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS	8
2.1	Financement des investissements	8
2.2	Modification de la fortune / découvert.....	9
2.3	Modification des engagements.....	9
3	COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE	9
3.1	Aperçu général.....	9
3.2	Charges d'exploitation	11
3.2.1	Charges de personnel (30)	11
3.2.2	Biens et services et autres charges d'exploitation (31)	11
3.2.3	Amortissements du patrimoine administratif (33)	11
3.2.4	Amortissements du patrimoine administratif (35)	11
3.2.5	Charges de transferts (36)	12
3.3	Revenus d'exploitation.....	12
3.3.1	Taxes (42)	12
3.3.2	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45).....	12
3.4	Charges et revenus financiers.....	12
3.4.1	Charges financières (34)	12
3.4.2	Revenus financiers (44)	12
3.5	Charges et revenus extraordinaires	12
3.5.1	Charges extraordinaires (38)	12
	Revenus extraordinaires (48).....	13
4	COMPTE DES INVESTISSEMENTS.....	13
4.1	Compte des investissements par nature	13
5	INDICATEURS FINANCIERS.....	14
5.1	Informations générales	14
5.1.1	Définition.....	14
6	CONCLUSION	15

TABLE DES MATIERES

Pages

ANNEXES	16-65
- Indicateurs financiers.....	17-42
- Compte de résultats selon les tâches.....	43-46
- Compte des investissements selon les tâches	47-48
- Compte de résultats selon les natures.....	49-52
- Compte des investissements selon les natures	53-54
- Aperçu du bilan.....	55-56
- Tableau des immobilisations.....	57-58
- Rapport de l'organe de révision	59-60
- Principes pour la présentation et la tenue du compte.....	61-65

Message du Conseil municipal concernant l'exercice 2025 de la Bourgeoisie de Martigny-Combe

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2025, tels qu'arrêtés par le Conseil municipal en séance du 22.05.2026.

1 APERCU GENERAL

Avec un total de revenus et de charges financiers respectivement de **CHF 194'565** et **CHF 117'305**, le compte de fonctionnement dégage **une marge d'autofinancement de CHF 77'260**, contre CHF 44'300 pour le budget, soit une augmentation de CHF 32'960 ou 74.40%.

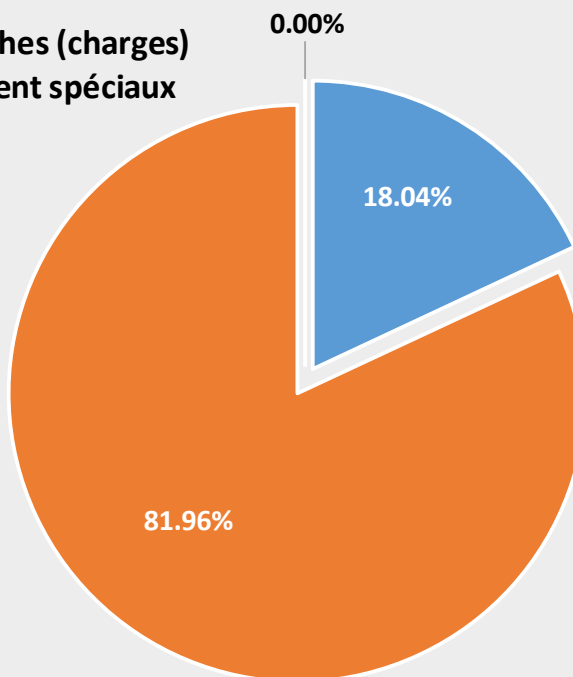
Après comptabilisation des amortissements planifiés de **CHF 3'400**, l'exercice 2025 présente un bénéfice de **CHF 73'860** contre CHF 40'900 pour le budget, soit une augmentation de CHF 32'960 ou 80.59%.

Compte de résultats	Compte	Budget	Compte	Ecart C25/B25	
	2024	2025	2025	CHF	%
Charges financières	119'213	119'700	117'305	-2'395	-2.00%
Revenus financiers	185'214	164'000	194'565	30'565	18.64%
Marge d'autofinancement	66'001	44'300	77'260	32'960	74.40%
Amortissements planifiés	18'998	3'400	3'400	-	0.00%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	0.00%
Excédent de revenus (+)					
Excédent de charges (-)	47'003	40'900	73'860	32'960	80.59%

Les graphiques présentés ci-après illustrent les charges et revenus financiers par fonction.

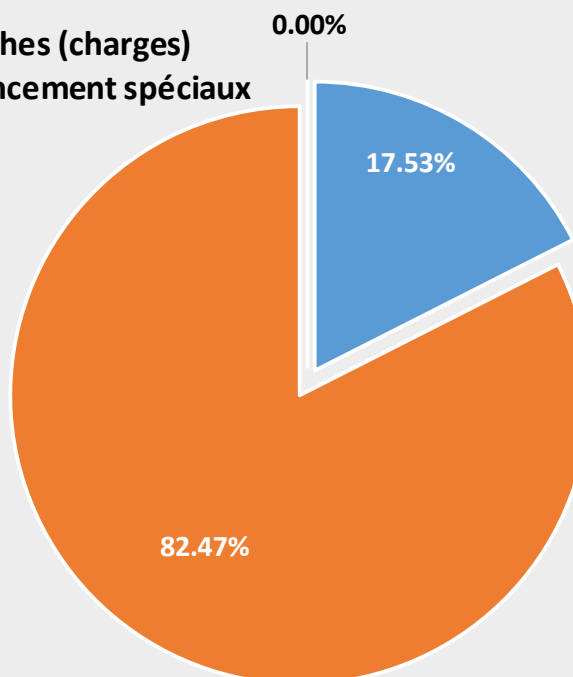
Compte de résultats selon les tâches (charges) sans amortissement et financement spéciaux

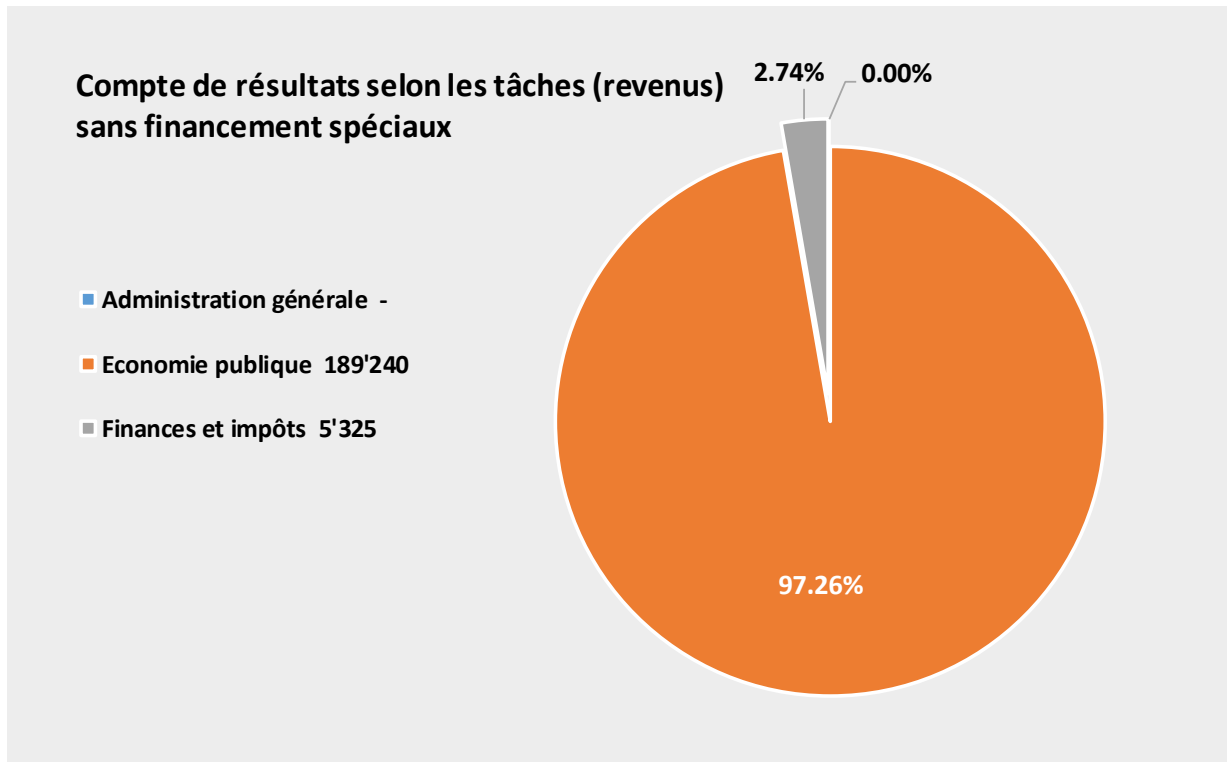
- Administration générale 21'157
- Economie publique 96'148
- Finances et impôts -



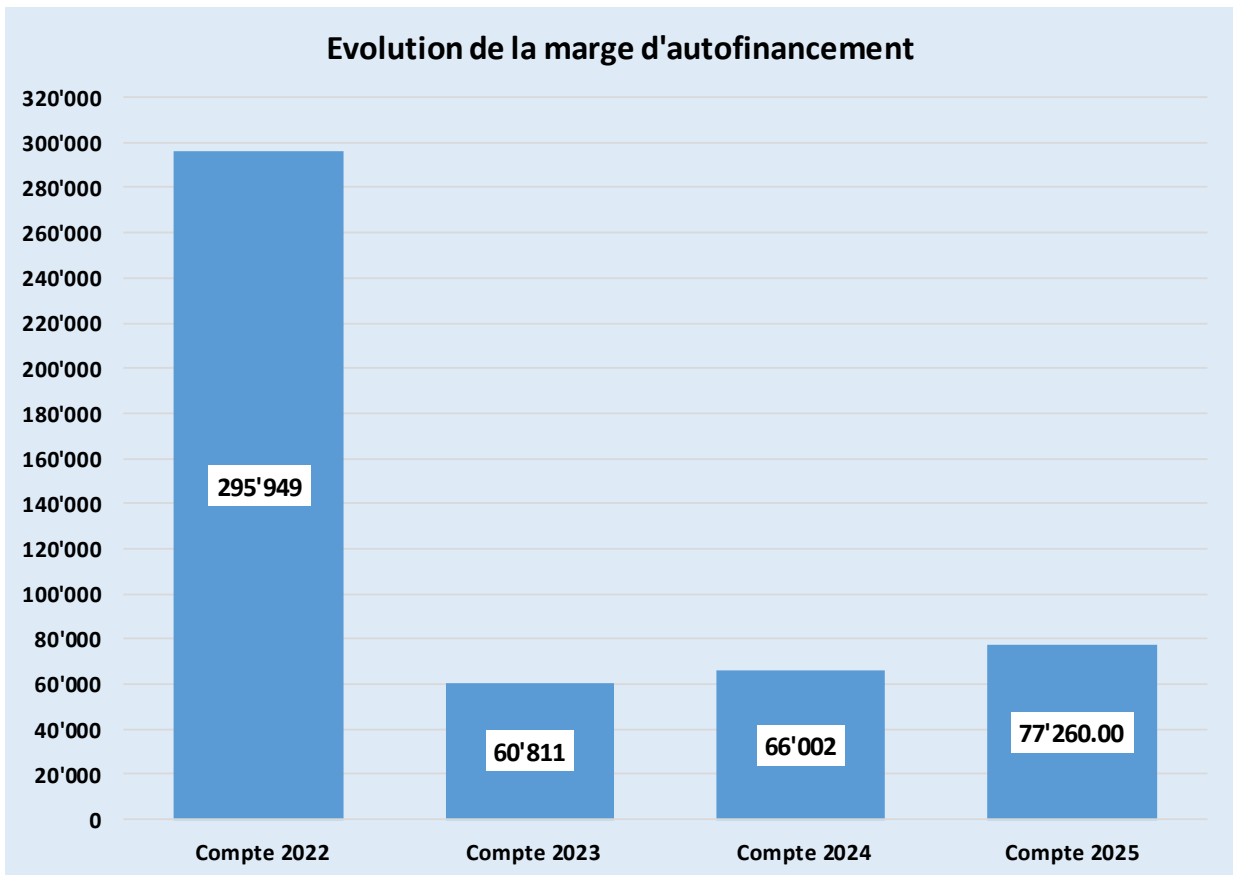
Compte de résultats selon les tâches (charges) avec amortissement et sans financement spéciaux

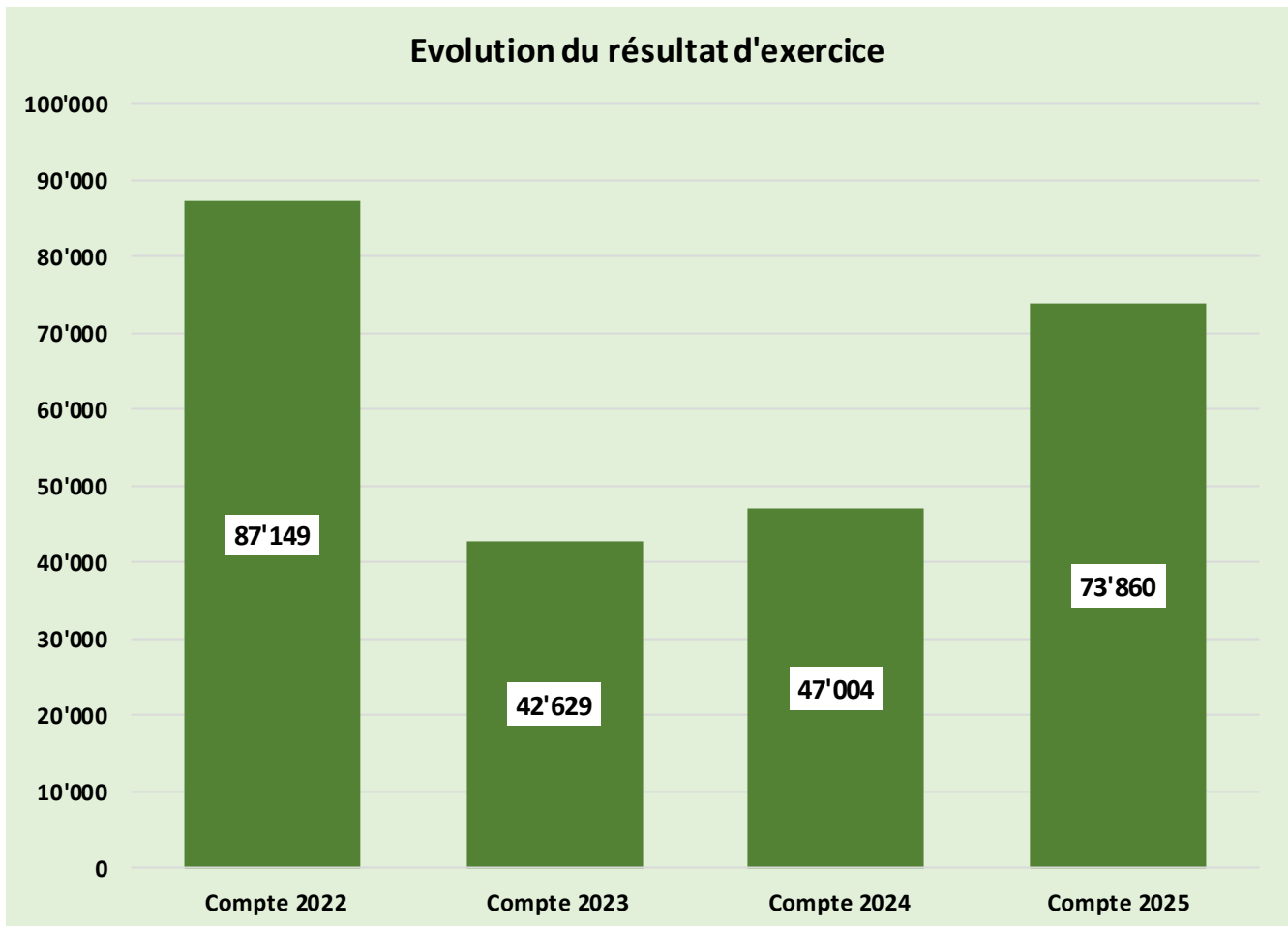
- Administration générale 21'157
- Economie publique 99'548
- Finances et impôts -





Les graphiques présentés ci-dessous se rapportent à l'évolution respectivement de la marge d'autofinancement et du résultat d'exercice pour les années 2022 à 2025.





Pour l'année 2025, le compte des investissements est nul, comme le prévoyait le budget ainsi que l'exercice 2024.

Compte des investissements	Compte	Budget	Compte	Ecart C525B25	
	2024	2025	2025	CHF	%
Dépenses	-	-	-	-	0.00%
Recettes	-	-	-	-	0.00%
Investissements nets	-	-	-	-	0.00%

2 EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

2.1 Financement des investissements

Aucun investissement n'ayant été réalisé en 2025, l'excédent de financement de **CHF 77'260**, contre CHF 44'300 pour le budget, est équivalent à la marge d'autofinancement. Quant aux comptes 2024, ils présentaient un excédent de financement de CHF 66'001.

Financement	Compte	Budget	Compte	Ecart C25/B25	
	2024	2025	2025	CHF	%
Marge d'autofinancement	66'001	44'300	77'260	32'960	74.40%
Investissements nets	-	-	-	-	0.00%
Excédent de financement (+)	66'001	44'300	77'260	32'960	74.40%
Insuffisance de financement (-)					
Couverture des investissements en %	0.00%	0.00%	0.00%		

2.2 Modification de la fortune / découvert

L'excédent du bilan passe de CHF 2'567'431 au 31.12.2024 à **CHF 2'641'291 au 31.12.2025** tandis que le budget prévoyait un excédent de bilan de CHF 2'608'331.

Modification de la fortune/découvert	Compte	Budget	Compte	Ecart C25/C25	
	2024	2025	2025	CHF	%
Excédent revenus (+) charges (-)	47'003	40'900	73'860	32'960	80.59%
Excédent du bilan	2'567'431	2'608'331	2'641'291	32'960	1.26%

Quant au capital propre, il se monte en 2025 à CHF 2'914'658 contre 2'840'799 en 2024.

2.3 Modification des engagements

Les capitaux de tiers, qui s'élèvent à CHF 1'400 au 31.12.2024, s'établissent à **CHF 419** au 31.12.2025 alors que ceux du budget s'établissaient à CHF -42'900.

Modification des engagements	Compte	Budget	Compte	Ecart C25/B25	
	2024	2025	2025	CHF	%
Capitaux de tiers	1'400	-42'900	419	43'319	-100.98%

3 COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE

3.1 Aperçu général

La recommandation n°4 sur la présentation des comptes prévoit deux niveaux de résultats. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement O1) et le deuxième sur le résultat extraordinaire (E1). Le résultat total modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

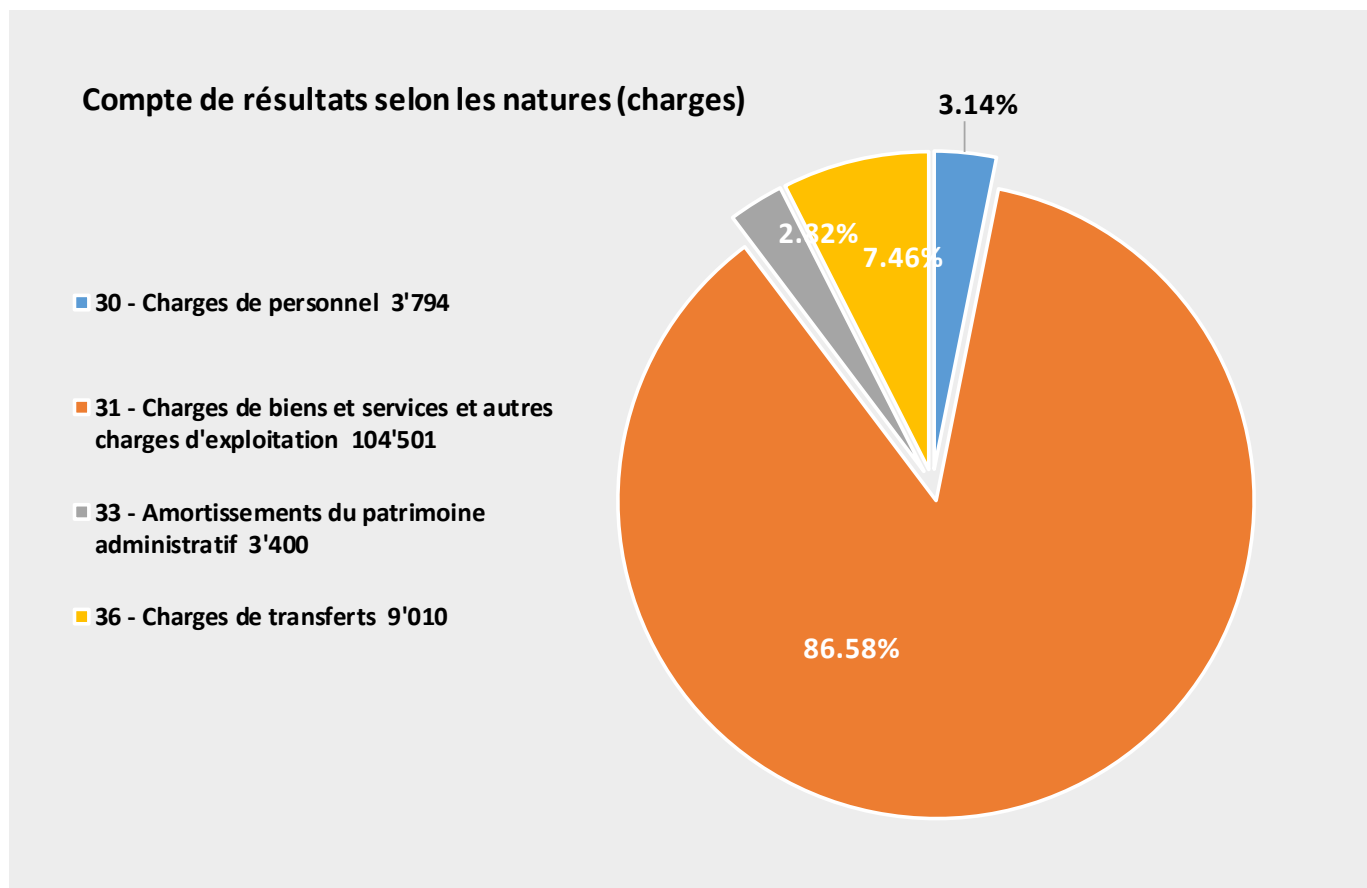
En comparaison avec le budget, les charges d'exploitation ont diminué de **CHF 2'395** ou 1.95% et les revenus d'exploitation ont augmenté de **CHF 6'300** ou 7.73%. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1) présente un déficit d'exploitation de **CHF 32'905**, en diminution de **CHF 8'695** ou 20.90% par rapport au budget tandis que l'exercice 2024 affichait un déficit de CHF 54'961.

Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) de **CHF 106'765** est en progression de **CHF 19'265** ou 22.02% comparé au budget. Ainsi, le résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2), enregistre un bénéfice de **CHF 73'860**, est en progression de **CHF 27'960** ou 60.91% en regard du budget, tandis que les comptes 2024 présentaient un montant CHF 47'003.

Les comptes 2025 ne présentent pas de charges et de revenus extraordinaires (E1). Le total du compte (O1+E1) affiche un résultat de **CHF 73'860**, en amélioration de **CHF 27'960** ou 60.91% comparativement au budget, tandis que l'exercice 2024 affichait un montant de CHF 47'003.

Compte de résultats échelonné		Compte	Budget	Compte	Ecart C25/B25	
		2024	2025	2025	CHF	%
30	Charges de personnel	3'335	2'500	3'794	1'294	51.76%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	107'088	108'100	104'501	-3'599	-3.33%
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'999	3'400	3'400	-	0.00%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-
36	Charges de transferts	16'789	9'100	9'010	-90	-0.99%
	Total des charges d'exploitation	138'211	123'100	120'705	-2'395	-1.95%
42	Taxes	83'250	76'500	87'800	11'300	14.77%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	5'000	-	-5'000	-100.00%
46	Revenus de transferts	-	-	-	-	-
	Total des revenus d'exploitation	83'250	81'500	87'800	6'300	7.73%
R1	Résultat provenant de l'activité d'exploitation	-54'961	-41'600	-32'905	8'695	-20.90%
34	Charges financières	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	101'964	87'500	106'765	19'265	22.02%
R2	Résultat provenant de l'activité de financement	101'964	87'500	106'765	19'265	22.02%
O1	Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	47'003	45'900	73'860	27'960	60.91%
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-
E1	Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-	-	-
	Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	47'003	45'900	73'860	27'960	60.91%

3.2 Charges d'exploitation



3.2.1 Charges de personnel (30)

Les charges de personnel, qui progressent de CHF 1'294 ou 51.76% par rapport au budget, s'établissent à **CHF 3'794**.

3.2.2 Biens et services et autres charges d'exploitation (31)

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation, qui s'élèvent à **CHF 104'501**, diminuent de **CHF 3'599** ou 3.33% comparé au budget. Cette diminution est conjuguée essentiellement aux impôts cantonaux, aux frais d'honoraires et à l'entretien des alpages et des bâtiments.

3.2.3 Amortissements du patrimoine administratif (33)

Les amortissements des actifs du patrimoine administratif sont calculés en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations, en application des recommandations du modèle comptable harmonisé MCH2.

Par rapport au budget, ces amortissements affichent une variation de CHF 0.-- ou 0.00% et s'établissent à **CHF 3'400** ; les amortissements des subventions d'investissements figurent dans les charges de transfert (36).

3.2.4 Amortissements du patrimoine administratif (35)

Pour l'exercice 2025, aucun montant n'a été alloué aux financements spéciaux (capitaux propres) du fonds de reboisement.

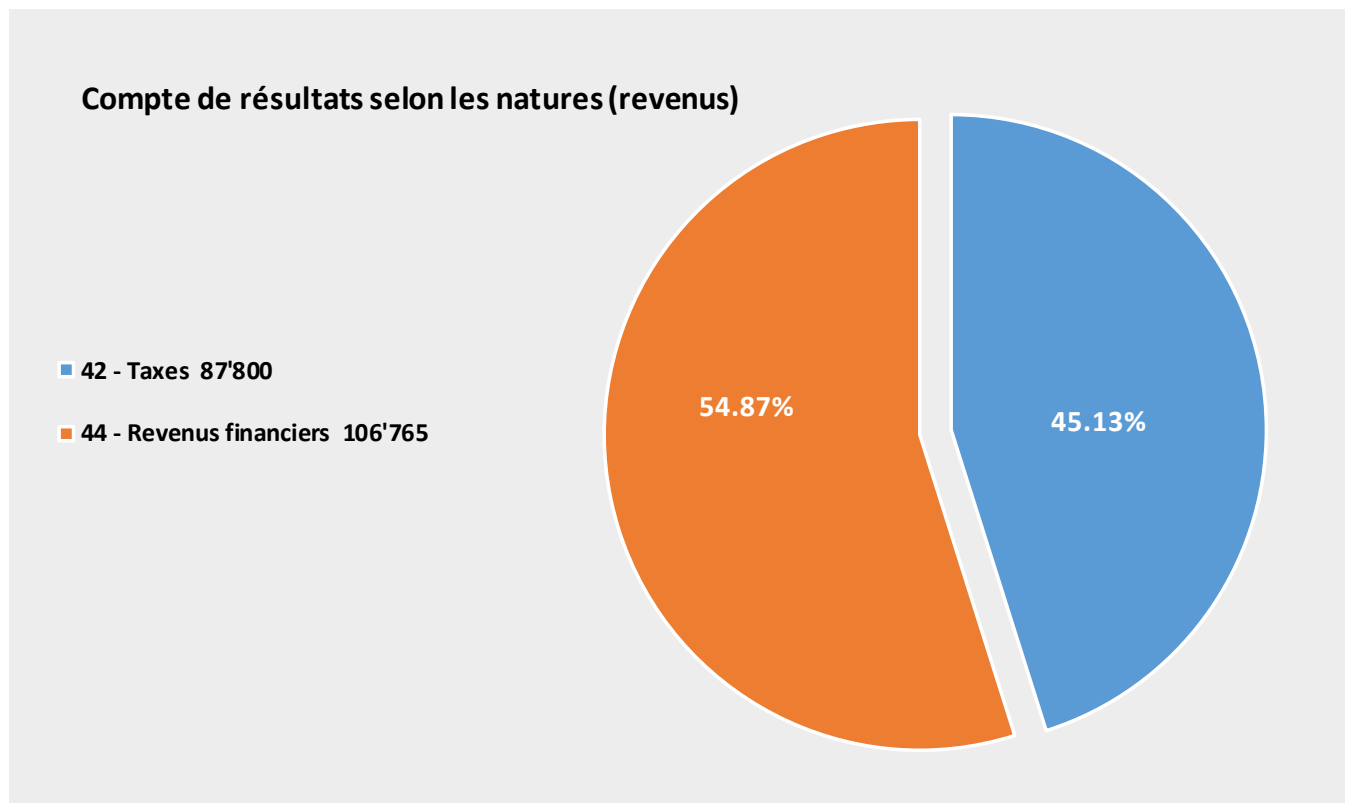
Bilan	Situation au 31.12.2024	Attributions 2025	Prélèvements 2025	Situation au 31.12.2025	Variation en %
Fonds de reboisement	273'368	0	0	273'368	0.00%
	273'368	0	0	273'368	0.00%

3.2.5 Charges de transferts (36)

Les charges de transferts comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, associations intercommunales), à des entreprises ou organisations privées (sociétés locales) et aux ménages (aides individuelles, soutien à la famille). Celles-ci s'élèvent à **CHF 9'010**, en diminution de CHF 90 ou 0.99% en regard du budget.

Quant aux subventions d'investissement, elles s'établissent à **CHF 0.--**, montant identique à celui du budget.

3.3 Revenus d'exploitation



3.3.1 Taxes (42)

Les diverses taxes causales et redevances d'utilisation facturées aux bénéficiaires d'une prestation, à savoir dans le cas présent la vente de bois et sapins de Noël, en hausse de **CHF 11'300** ou 14.77% en regard du budget, s'établissent à **CHF 87'800**.

3.3.2 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)

Les comptes 2025 n'enregistrent aucun montant de prélèvement sur les financements spéciaux pour le fonds forestier de réserve alors que le budget prévoyait un montant de CHF 5'000.

3.4 Charges et revenus financiers

3.4.1 Charges financières (34)

Aucune charge financière n'a été comptabilisée pour l'exercice 2025.

3.4.2 Revenus financiers (44)

Les revenus financiers, composés principalement de participations, sont en hausse de **CHF 19'265** ou 22.02% par rapport au budget. Cette participation est liée au résultat de l'exercice 2024 du Triage forestier Martigny - Vallée du Trient pour CHF 98'800.

3.5 Charges et revenus extraordinaires

3.5.1 Charges extraordinaires (38)

Aucune charge extraordinaire n'a été comptabilisée pour l'exercice 2025.

Revenus extraordinaires (48)

Aucun revenu extraordinaire n'a été comptabilisé pour l'exercice 2025.

4 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

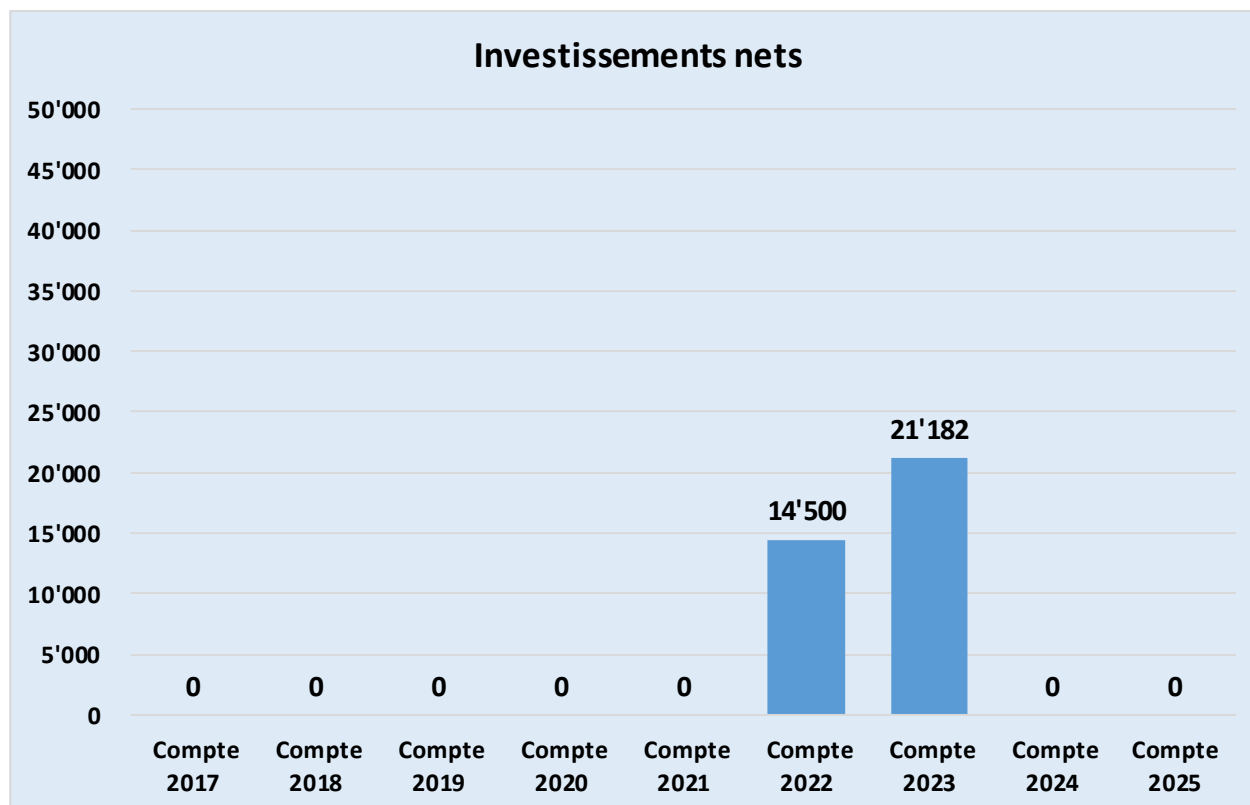
4.1 Compte des investissements par nature

Aucun investissement n'a été réalisé en 2025, comme prévu dans le budget.

Dépenses d'investissements selon les natures	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25/B25	
				CHF	%
50 Immobilisations corporelles	-	-	-	-	0.00%
56 Propres subventions d'investissement	-	-	-	-	0.00%
Total des dépenses	-	-	-	-	0.00%

Recettes d'investissements selon les natures	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25/B25	
				CHF	%
63 Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	0.00%
Total des recettes	-	-	-	-	0.00%
Excédent de dépenses / recettes	-	-	-	-	0.00%

Le graphique présenté ci-après se rapporte aux investissements nets de 2017 à 2025.



5 INDICATEURS FINANCIERS

5.1 Informations générales

Pour évaluer la situation financière des communes valaisannes, 8 indicateurs ont été retenus dans le cadre de l'introduction du MCH2.

5.1.1 Définition

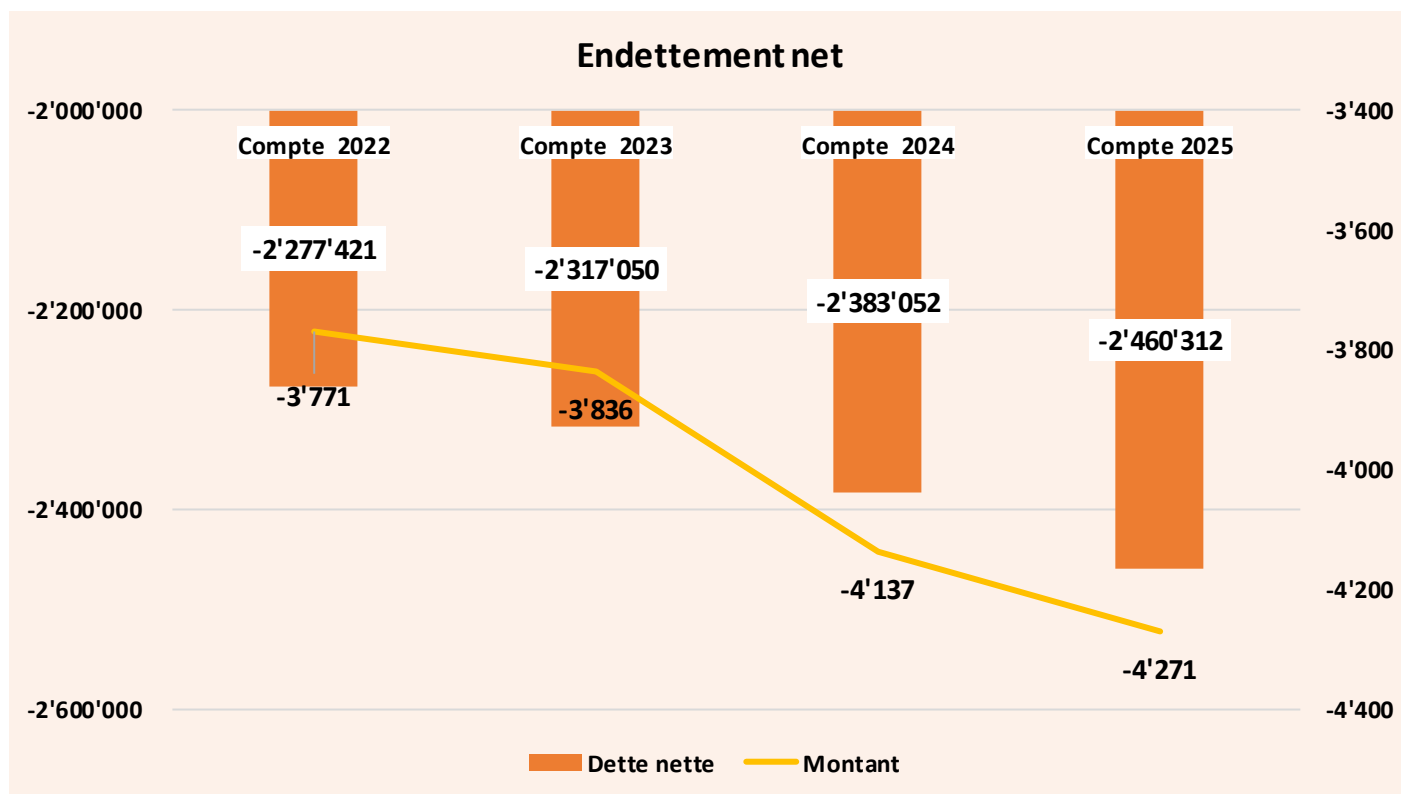
Degré d'autofinancement : Ce ratio nous renseigne sur la part d'investissements que la Bourgeoisie peut financer par ses propres ressources. En 2025, aucun investissement n'a été réalisé.

Part des charges d'intérêts : Ce ratio compare le volume des intérêts nets à l'ensemble des revenus courants. Etant donné la charge négative en matière d'intérêts nets, le résultat de -2.74% est bon.

Proportion des investissements : Ce ratio compare les investissements bruts réalisés aux dépenses totales (dépenses courantes et d'investissements). Aucun investissement n'a été réalisé en 2025.

Part du service de la dette : Ce ratio nous indique la part des revenus qui est absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements du patrimoine administratif. Plus la commune investit et s'endette, plus ce taux se péjore. Le résultat est de -0.99%, ce qui est considéré comme une charge faible.

Dette nette par habitant : Ce ratio mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitants. Pour la Bourgeoisie, ce ratio présente une fortune ; celle-ci s'élève à CHF 4'271 par habitant au 31.12.2025, ce qui est considéré comme un « patrimoine net ».



Taux d'autofinancement : Ce ratio informe sur la part des revenus courants qui nous reste en main pour financer nos investissements. Le résultat de 39.71% est bon en raison d'une excellente marge d'autofinancement.

L'évolution des indicateurs financiers se trouve en page 35 et 36 du présent fascicule.

6 CONCLUSION

L'exercice 2025, qualifié de bon, boucle avec un bénéfice de CHF 73'860. Ce résultat est essentiellement dû au versement par le Triage forestier Martigny - Vallée du Trient d'une participation de 98'800 liée au résultat de l'exercice 2024.

Les charges et revenus respectivement de CHF 117'305 et 194'565 sont supérieurs aux prévisions budgétaires. La marge d'autofinancement s'élève à CHF 77'260. Aucun investissement n'a été réalisé.

Avec des capitaux propres s'élevant à CHF 2.91 millions, la Bourgeoisie se trouve dans une situation financière saine.

Quant à la fortune nette par habitant, elle se situe à CHF 4'271 au 31.12.2025.

En nous fondant sur les explications qui précèdent et sur les tableaux et commentaires qui suivent, **le Conseil communal recommande aux citoyennes et citoyens d'approuver les comptes 2025 tels que présentés.**

Nous vous remercions de votre confiance et dans l'attente de vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée bourgeoise, nous vous présentons, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos cordiales salutations.

Commune de Martigny-Combe
Le Secrétaire
Pascal Giroud



Commune de Martigny-Combe
Le Président
Emilien Roduit



**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Annexes

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Bourgeoisie - Comptes 2025
Indicateurs financiers

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30	Charges de personnel	CHF 3'335.00	2'500.00	3'794.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF 107'087.52	108'100.00	104'500.95
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF 10'999.00	3'400.00	3'400.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF -	-	-
36	Charges de transferts	CHF 16'789.00	9'100.00	9'010.00
37	Subventions redistribuées	CHF -	-	-
	Total des charges d'exploitation	CHF 138'210.52	123'100.00	120'704.95
Revenus d'exploitation				
41	Patentes et concessions	CHF -	-	-
42	Taxes	CHF 83'250.00	76'500.00	87'800.00
43	Revenus divers	CHF -	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF -	-	-
46	Revenus de transferts	CHF -	-	-
47	Subventions à redistribuer	CHF -	-	-
	Total des revenus d'exploitation	CHF 83'250.00	76'500.00	87'800.00
R1	Résultat provenant de l'activité d'exploitation	-54'960.52	-46'600.00	-32'904.95
34	Charges financières	CHF -	-	-
44	Revenus financiers	CHF 101'964.40	87'500.00	106'764.64
R2	Résultat provenant de l'activité de financement	CHF 101'964.40	87'500.00	106'764.64
O1	Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	47'003.88	40'900.00	73'859.69
38	Charges extraordinaires	CHF -	-	-
48	Revenus extraordinaires	CHF -	-	-
E1	Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF -	-	-
	Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF 47'003.88	40'900.00	73'859.69

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	119'212.52	119'700.00	117'304.95
Revenus financiers	+ CHF	185'214.40	164'000.00	194'564.64
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	66'001.88	44'300.00	77'259.69
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	66'001.88	44'300.00	77'259.69
Amortissements planifiés	- CHF	18'998.00	3'400.00	3'400.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	47'003.88	40'900.00	73'859.69

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	66'001.88	44'300.00	77'259.69
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	66'001.88	44'300.00	77'259.69

Aperçu du compte annuel		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
Compte de résultats							
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Total des charges (amortissements inclus)	138'210.52		123'100.00		120'704.95		
Total des revenus		185'214.40		164'000.00		194'564.64	
Excédent de revenus	47'003.88		40'900.00		73'859.69		
Excédent de charges		-		-		-	
Total	185'214.40	185'214.40	164'000.00	164'000.00	194'564.64	194'564.64	
Compte des investissements							
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total des dépenses reportées au bilan	-		-		-		
Total des recettes reportées au bilan		-		-		-	
Investissements nets 3)		-		-		-	
Total	-	-	-	-	-	-	
Financement							
Report des investissements nets	-		-		-		
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		18'998.00		3'400.00		3'400.00	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-		
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-	
Report attributions au capital propre		-		-		-	
Report réévaluation du PA	-		-		-		
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-		
Excédent de revenus du compte de résultats		47'003.88		40'900.00		73'859.69	
Excédent de charges du compte de résultats	-		-		-		
Excédent de financement	66'001.88		44'300.00		77'259.69		
Insuffisance de financement		-		-		-	
Total	66'001.88	66'001.88	44'300.00	44'300.00	77'259.69	77'259.69	
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement		66'001.88		44'300.00		77'259.69	
Report de l'insuffisance de financement	-		-		-		
Report des dépenses d'investissement au bilan		-		-		-	
Report des recettes d'investissement au bilan		-		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	18'998.00		3'400.00		3'400.00		
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		-		-	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-	
Augmentation du capital propre	47'003.88		40'900.00		73'859.69		
Diminution du capital propre		-		-		-	
Total	66'001.88	66'001.88	44'300.00	44'300.00	77'259.69	77'259.69	

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		73'859.69
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	3'400.00
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	-
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			77'259.69
Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles	-	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	-
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-
		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
100	Disponibilités et placements à court terme	1'227'112.96	2'026'780.60
101	Créances	735'338.99	11'949.89
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	-	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	422'000.00	422'000.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'400.00	418.85
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			722'407.95
29	Capital propre	2'840'798.60	2'914'658.29
Variation des liquidités et placements à court terme			799'667.64
100	Disponibilités et placements à court terme	1'227'112.96	2'026'780.60
			799'667.64

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024 Etat 31.12.2025

1	Actif	2'842'198.60	2'915'077.14
	Patrimoine financier	2'384'451.95	2'460'730.49
100	Disponibilités et placements à court terme	1'227'112.96	2'026'780.60
101	Créances	735'338.99	11'949.89
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	-	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	422'000.00	422'000.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	457'746.65	454'346.65
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	401'101.00	397'701.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	56'644.65	56'644.65
146	Subventions d'investissement	1.00	1.00
2	Passif	2'842'198.60	2'915'077.14
	Capitaux de tiers	1'400.00	418.85
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	1'400.00	418.85
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	2'840'798.60	2'914'658.29
29	Capital propre	2'840'798.60	2'914'658.29

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	23'877.05	-	21'700.00	-	21'157.10	-
8 Economie publique	114'333.47	177'552.00	101'400.00	160'000.00	99'547.85	189'240.00
9 Finances et impôts	-	7'662.40	-	4'000.00	-	5'324.64
Total des charges et des revenus	138'210.52	185'214.40	123'100.00	164'000.00	120'704.95	194'564.64
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	47'003.88		40'900.00		73'859.69	

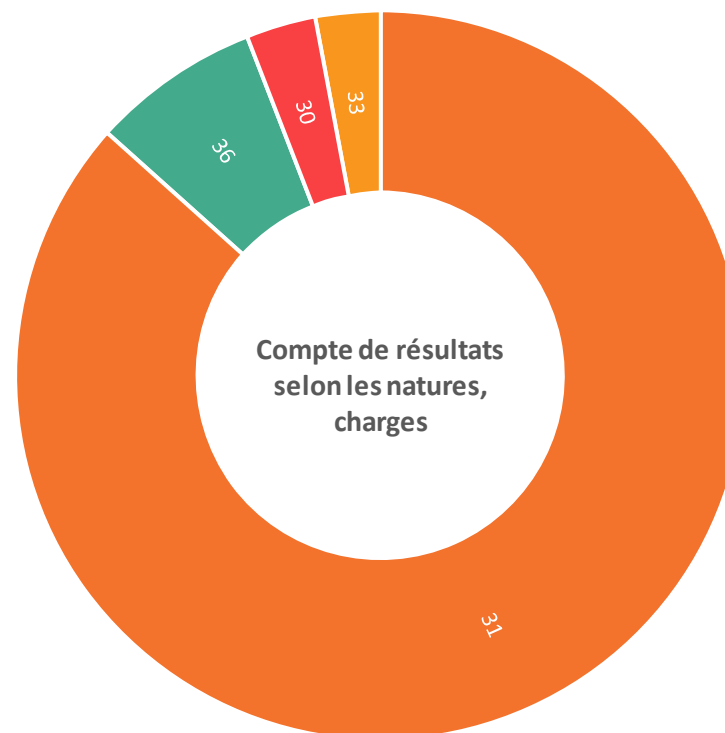
Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	3'335.00		2'500.00		3'794.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	107'087.52		108'100.00		104'500.95	
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'999.00		3'400.00		3'400.00	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transferts	16'789.00		9'100.00		9'010.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Taxes		83'250.00		76'500.00		87'800.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		101'964.40		87'500.00		106'764.64
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	138'210.52	185'214.40	123'100.00	164'000.00	120'704.95	194'564.64
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	47'003.88		40'900.00		73'859.69	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-		-		-	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		-		-
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

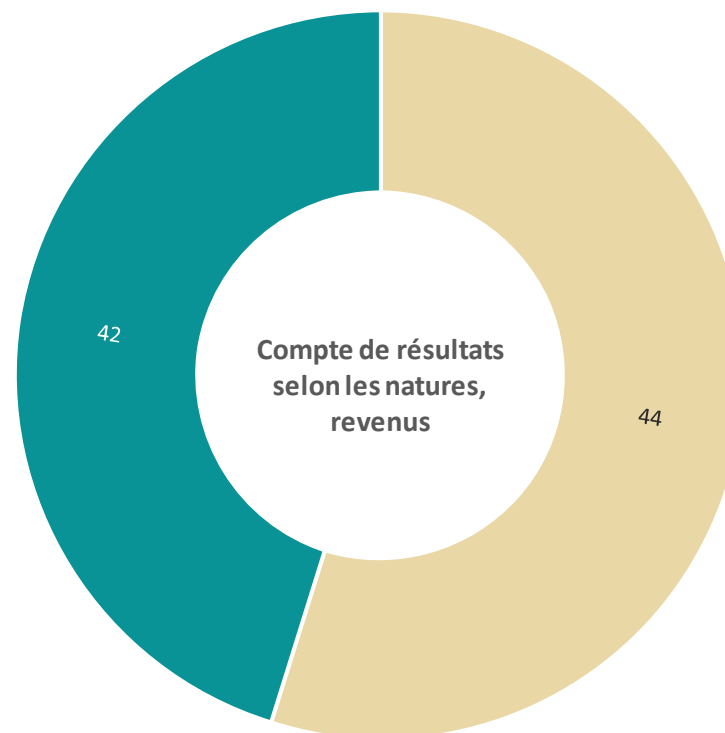
Compte de résultats selon les natures, charges

30	Charges de personnel	3.1%	3'794
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	86.6%	104'501
33	Amortissements du patrimoine administratif	2.8%	3'400
34	Charges financières	0.0%	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.0%	0
36	Charges de transferts	7.5%	9'010
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	0.0%	0
39	Imputations internes	0.0%	0
Total			120'705



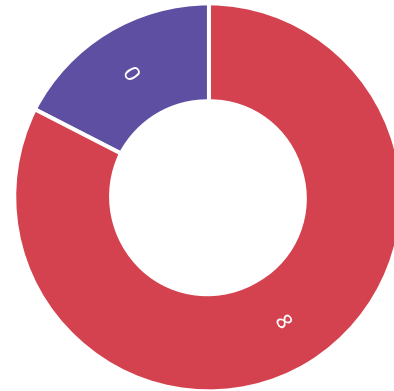
Compte de résultats selon les natures, revenus

41	Patentes et concessions	0.0%	0
42	Taxes	45.1%	87'800
43	Revenus divers	0.0%	0
44	Revenus financiers	54.9%	106'765
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	0
46	Revenus de transferts	0.0%	0
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Revenus extraordinaires	0.0%	0
49	Imputations internes	0.0%	0
Total			194'565



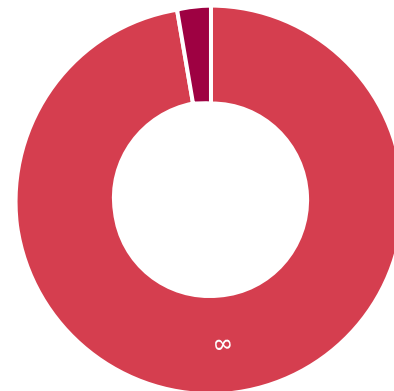
Compte de résultats selon les tâches, charges

0	Administration générale	17.5%	21'157
8	Economie publique	82.5%	99'548
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			120'705



Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	97.3%	189'240
9	Finances et impôts	2.7%	5'325
Total			194'565



Compte des investissements selon les tâches, dépenses

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

1. Taux d'endettement net (I1)

La bourgeoisie ne disposant point de revenus fiscaux (nature 40), cet indicateur n'a pas lieu d'être calculé.

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	66'001.88	77'259.69	71'630.79
investissements nets	CHF	-	-	-

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

2024

2025

Moyenne

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-7'662.40	-5'324.64	-6'493.52
Revenus courants	CHF	185'214.40	194'564.64	189'889.52
		-4.14%	-2.74%	-3.42%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	-	-	-
Revenus courants	CHF	185'214.40	194'564.64	189'889.52

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

2024

2025

Moyenne

5. Proportion des investissements (I5)

	CHF			
Investissements bruts	CHF	-	-	-
Dépenses totales	CHF	119'212.52	117'304.95	118'258.74

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

	CHF			
Service de la dette	CHF	11'335.60	-1'924.64	4'705.48
Revenus courants	CHF	185'214.40	194'564.64	189'889.52
		6.12%	-0.99%	2.48%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

2024

2025

Moyenne

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	CHF	-2'383'051.95	-2'460'311.64	-2'421'681.80
Population résidante permanente		576	576	576
		-4'137	-4'271	-4'204

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	66'001.88	77'259.69	71'630.79
Revenus courants	CHF	185'214.40	194'564.64	189'889.52
		35.64%	39.71%	37.72%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets			

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-4.1%	-2.7%	-3.4%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	6.1%	-1.0%	2.5%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dette nette I par habitant	-4137	-4271	-4204

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	35.6%	39.7%	37.7%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2024	2025	
2. Degré d'autofinancement (I2)			
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-4.14% bon	-2.74% bon	-3.42% bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	0.00% très bon	0.00% très bon	0.00% très bon
5. Proportion des investissements (I5)	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible
6. Part du service de la dette (I6)	6.12% charge acceptable	-0.99% charge faible	2.48% charge faible
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-4137 patrimoine net	-4271 patrimoine net	-4204 patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	35.64% bon	39.71% bon	37.72% bon

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
 OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial	Montant	Assemblée Bourgeoisiale				
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale		décision du :		décision du :				
									-		-	
									-		-	
									-		-	

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée bourgeoisiale
 OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	

Ajouter une ligne Supprimer dernière ligne

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	2'840'799	73'860	-	2'914'658
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	273'368			273'368
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	2'567'431	73'860		2'641'291

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-

Total provisions à court terme

- - - -

Total provisions à long terme

- - - -

Total des provisions

- - - -

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Triage forestier Martigny-		25	134'121		56'645	56'645
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
Divers						

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains				-		-	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication				-		-	7%	0.00%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil				-		-	7%	0.00%
1404	Bâtiments du PA	34'100			34'100	3'400	30'700	8%	9.97%
1405	Forêts PA	367'000			367'000		367'000	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	1			1		1	35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social	56'645			56'645		56'645	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	1			1		1	10%	0.00%
Total comptes ordinaires		457'747	-	-	457'747	3'400	454'347		

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Bourgeoisie - Comptes 2025
Compte de fonctionnement selon les
tâches

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	23'877.05		21'700.00		21'157.10	
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	3'335.00		2'500.00		3'998.00	
012	EXECUTIF	3'335.00		2'500.00		3'998.00	
012.30	AUTORITES, COMMISSIONS ET JUGES	3'335.00		2'500.00		3'794.00	
012.3001.000	Indemnités Commission de la Bourgeoisie	2'835.00		2'000.00		3'294.00	
012.3001.001	Indemnités forfaitaires du conseil bourgeoisial	500.00		500.00		500.00	
	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS					204.00	
012.31						204.00	
012.3170.000	Frais de déplacement et autres frais					204.00	
02	SERVICES GENERAUX	20'542.05		19'200.00		17'159.10	
022	SERVICES GENERAUX	20'542.05		19'200.00		17'159.10	
022.31	CHARGES DE MATIERES ET DE MARCHANDISES	15'292.05		13'900.00		11'909.10	
022.3100.000	Frais administratifs divers	241.60					
022.3130.000	Frais d'affranchissement	864.65		300.00			
022.3130.001	Activités des Bourgeois	2'138.35		2'500.00		2'727.95	
022.3130.002	Frais bancaire	60.00		100.00		60.00	
022.3132.000	Frais fiduciaire	1'405.30		1'500.00		1'405.30	
022.3137.000	Impôts communaux et cantonaux	10'030.65		9'500.00		8'952.15	
022.3137.001	Correction impôt années précédentes					-1'236.30	
022.3199.000	Autres charges d'exploitation	551.50					
022.36	CHARGES DE TRANSFERTS	5'250.00		5'300.00		5'250.00	
022.3612.000	Frais administration Municipalité	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
022.3612.001	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2'500.00		2'500.00		2'500.00	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022.3636.000	Cotisations et dons		250.00		300.00		250.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	114'333.47	177'552.00	101'400.00	160'000.00	99'547.85	189'240.00
81	AGRICULTURE	21'953.07	3'900.00	15'500.00	3'500.00	5'471.85	2'640.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGE	21'953.07	3'900.00	15'500.00	3'500.00	5'471.85	2'640.00
	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES						
818.31	D'EXPLOITATIONS		2'955.07		12'100.00		2'071.85
818.3132.000	Honoraires et prestation de tiers				3'000.00		
818.3134.000	Assurances		1'082.50		1'100.00		1'089.00
818.3140.000	Entretien des alpages		1'872.57		5'000.00		982.85
818.3144.000	Entretien des bâtiments				3'000.00		
818.33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIFS		10'999.00		3'400.00		3'400.00
818.3300.400	Amortissements planifiés bâtiments		3'800.00		3'400.00		3'400.00
818.3300.600	Amortissements planifiés biens meubles		7'199.00				
818.36	CHARGES DE TRANSFERTS		7'999.00				
818.3660.600	Amortissements planifiés subvention d'investissement		7'999.00				
818.44	REVENUS FINANCIERS				3'900.00		2'640.00
818.4470.000	Locations des alpages				2'460.00		1'200.00
818.4470.001	Location "Chalet Bovinette"				1'440.00		1'440.00
82	SYLVICULTURE	92'380.40	173'652.00	85'900.00	156'500.00	94'076.00	186'600.00
820	SYLVICULTURE	92'380.40	173'652.00	85'900.00	156'500.00	94'076.00	186'600.00
	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES						
820.31	D'EXPLOITATIONS		88'840.40		82'100.00		90'316.00
820.3101.000	Achat de bois		81'565.00		75'000.00		85'910.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3101.001	Achat de sapin de Noël	3'973.75		4'100.00		4'196.00	
820.3111.000	Mobilier, appareils et machines	3'026.80		3'000.00		50.00	
820.3181.000	Pertes s/débiteurs	274.85				160.00	
820.36	CHARGES DE TRANSFERTS	3'540.00		3'800.00		3'760.00	
820.3637.000	Rabais accordés sur la vente de bois	3'540.00		3'800.00		3'760.00	
820.42	TAXES ET REDEVANCES		83'250.00		76'500.00		87'800.00
820.4250.000	Vente de bois		81'385.00		75'000.00		85'750.00
820.4250.001	Vente de sapin de Noël		1'865.00		1'500.00		2'050.00
820.44	REVENUS FINANCIERS		90'402.00		80'000.00		98'800.00
820.4451.000	Participation au résultat du triage forestier		90'402.00		80'000.00		98'800.00
9	FINANCES ET IMPÔTS		7'662.40		4'000.00		5'324.64
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE		7'662.40		4'000.00		5'324.64
961	INTERÊTS		7'662.40		4'000.00		5'324.64
961.44	REVENUS FINANCIERS		7'662.40		4'000.00		5'324.64
961.4401.000	Intérêts des créances et comptes courants		7'662.40		4'000.00		5'324.64

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Bourgeoisie - Comptes 2025
Compte des investissements
par fonction

Il n'y a pas eu d'investissements en 2024 et 2025

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Bourgeoisie - Comptes 2025
Compte de résultats selon les
natures

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CHARGES	138'210.52		123'100.00		120'704.95	
30	Charges de personnel	3'335.00		2'500.00		3'794.00	
300	Autorités et commissions	3'335.00		2'500.00		3'794.00	
3001	Indemnités Commission de la Bourgeoisie	3'335.00		2'500.00		3'794.00	
012.3001.000	Indemnités Commission de la Bourgeoisie	2'835.00		2'000.00		3'294.00	
012.3001.001	Indemnités forfaitaires du conseil bourgeoisial	500.00		500.00		500.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	107'087.52		108'100.00		104'500.95	
310	Charges de matériel et de marchandises	85'780.35		79'100.00		90'106.00	
3100	Frais administratifs divers	241.60					
022.3100.000	Frais administratifs divers	241.60					
3101	Achat de bois	85'538.75		79'100.00		90'106.00	
820.3101.000	Achat de bois	81'565.00		75'000.00		85'910.00	
820.3101.001	Achat de sapin de Noël	3'973.75		4'100.00		4'196.00	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	3'026.80		3'000.00		50.00	
3111	Mobilier, appareils et machines	3'026.80		3'000.00		50.00	
820.3111.000	Mobilier, appareils et machines	3'026.80		3'000.00		50.00	
313	Prestations de service et honoraires	15'581.45		18'000.00		12'998.10	
3130	Frais assemblée bourgeoisiale	3'063.00		2'900.00		2'787.95	
022.3130.000	Frais d'affranchissement	864.65		300.00			
022.3130.001	Activités des Bourgeois	2'138.35		2'500.00		2'727.95	
022.3130.002	Frais bancaire	60.00		100.00		60.00	
3132	Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	1'405.30		4'500.00		1'405.30	
022.3132.000	Frais fiduciaire	1'405.30		1'500.00		1'405.30	
818.3132.000	Honoraires et prestation de tiers			3'000.00			
3134	Assurances	1'082.50		1'100.00		1'089.00	
818.3134.000	Assurances	1'082.50		1'100.00		1'089.00	
3137	Impôts communaux et cantonaux	10'030.65		9'500.00		7'715.85	
022.3137.000	Impôts communaux et cantonaux	10'030.65		9'500.00		8'952.15	
022.3137.001	Correction impôt années précédentes					-1'236.30	
314	Gros entretien et entretien courant	1'872.57		8'000.00		982.85	
3140	Entretien des alpages	1'872.57		5'000.00		982.85	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
818.3140.000	Entretien des Alpages	1'872.57		5'000.00		982.85	
3144	Entretien des bâtiments			3'000.00			
818.3144.000	Entretien des bâtiments			3'000.00			
317	Dédommagements					204.00	
3170	Frais de déplacement et autres frais					204.00	
012.3170.000	Frais de déplacement et autres frais					204.00	
318	Réévaluations sur créances	274.85				160.00	
3181	Pertes s/débiteurs	274.85				160.00	
820.3181.000	Pertes s/débiteurs	274.85				160.00	
319	Diverses charges d'exploitation	551.50					
3199	Autres charges d'exploitation	551.50					
022.3199.000	Autres charges d'exploitation	551.50					
33	Amortissement du patrimoine administratif	10'999.00		3'400.00		3'400.00	
330	Amortissements immobilisations corporelles PA	10'999.00		3'400.00		3'400.00	
3300	Amortissements planifiés bâtiments	10'999.00		3'400.00		3'400.00	
818.3300.400	Amortissements planifiés bâtiments	3'800.00		3'400.00		3'400.00	
818.3300.600	Amortissements planifiés biens meubles	7'199.00					
36	Charges de transferts	16'789.00		9'100.00		9'010.00	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
3612	Frais administration Municipalité	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
022.3612.000	Frais administration Municipalité	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
022.3612.001	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	3'790.00		4'100.00		4'010.00	
3636	Cotisations et dons	250.00		300.00		250.00	
022.3636.000	Cotisations et dons	250.00		300.00		250.00	
3637	Rabais accordés sur la vente de bois	3'540.00		3'800.00		3'760.00	
820.3637.000	Rabais accordés sur la vente de bois	3'540.00		3'800.00		3'760.00	
366	Amortissements subventions d'investissement	7'999.00					
3660	Amortissements planifiés subvention d'investissement	7'999.00					

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
818.3660.600	Amortissements planifiés subvention d'investissement		7'999.00				
4	REVENUS		185'214.40		164'000.00		194'564.64
42	Taxes et redevances		83'250.00		76'500.00		87'800.00
425	Recettes sur ventes		83'250.00		76'500.00		87'800.00
4250	Vente de bois		83'250.00		76'500.00		87'800.00
820.4250.000	Vente de bois		81'385.00		75'000.00		85'750.00
820.4250.001	Vente de sapin de Noël		1'865.00		1'500.00		2'050.00
44	Revenus financiers		101'964.40		87'500.00		106'764.64
440	Revenus des intérêts		7'662.40		4'000.00		5'324.64
4401	Intérêts des créances et comptes courants		7'662.40		4'000.00		5'324.64
961.4401.000	Intérêts des créances et comptes courants		7'662.40		4'000.00		5'324.64
445	Revenus financiers de prêts et participations PA		90'402.00		80'000.00		98'800.00
4451	Participation au résultat du triage forestier		90'402.00		80'000.00		98'800.00
820.4451.000	Participation au résultat du triage forestier		90'402.00		80'000.00		98'800.00
447	Produits des immeubles du PA		3'900.00		3'500.00		2'640.00
4470	Locations des alpages		3'900.00		3'500.00		2'640.00
818.4470.000	Locations des alpages		2'460.00		2'100.00		1'200.00
818.4470.001	Location "Chalet Bovinette"		1'440.00		1'400.00		1'440.00

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Bourgeoisie - Comptes 2025
Compte des investissements
selon les natures

Il n'y a pas eu d'investissements en 2024 et 2025

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



**Bourgeoisie
Aperçu du bilan**

Compte	Désignation	2024	2025
1	ACTIF	2'842'198.60	2'915'077.14
10	Patrimoine financier PF	2'384'451.95	2'460'730.49
100	Disponibilités et placements à court terme	1'227'112.96	2'026'780.60
1001.000	CH86 0900 0000 1778 1288 7 PostFinance	1'079'438.40	1'879'018.40
1002.000	CH66 8080 8004 8705 4594 1 Raiffeisen	4'005.46	4'009.30
1002.001	CH52 0026 4264 1000 05M1 J UBS	143'669.10	143'752.90
101	Créances	735'338.99	11'949.89
1011.000	C/c Municipalité My-Combe	735'098.59	11'709.49
1019.000	Impôt anticipé récupérable	240.40	240.40
108	Immobilisations corporelles PF	422'000.00	422'000.00
1080.000	Terrain Condémines	422'000.00	422'000.00
14	Patrimoine administratif PA	457'746.65	454'346.65
140	Immobilisations corporelles PA	401'101.00	397'701.00
1404.000	Bâtiments d'alpage	34'100.00	30'700.00
1405.000	Forêts	367'000.00	367'000.00
1406.000	Citerne Alpage Pro du Scex	1.00	1.00
145	Participations, capital social PA	56'644.65	56'644.65
1452.000	Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56'644.65	56'644.65
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1.00	1.00
1466.000	Subventions d'investissement à l'alpage des Prélays	1.00	1.00
2	PASSIF	-2'842'198.60	-2'915'077.14
20	Capitaux de tiers	-1'400.00	-418.85
204	Passifs de régularisation	-1'400.00	-418.85
2041.000	Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	-1'400.00	-1'400.00
2041.002	Provision pour impôt		981.15
29	Capital propre	-2'840'798.60	-2'914'658.29
291	Fonds	-273'367.76	-273'367.76
2910.000	Fonds de reboisement	-273'367.76	-273'367.76
299	Excédent ou découvert du bilan	-2'567'430.84	-2'641'290.53
2990.000	Résultat annuel		-73'859.69
2999.000	Fortune nette	-2'567'430.84	-2'567'430.84

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Bourgeoisie - Comptes 2025
Tableau des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Fonction	Nature	N° compte invest.	Objet	Valeurs au	Investissem.	Corrections	Solde avant	MCH2	Amortissem.	Valeurs au	Investissem.	Solde avant	MCH2	Amortissem.	Valeurs au
				31.12.2023	2024	2024	amortissem.	%	B2024	31.12.2024	C2025	amortissem.	%	C2025	31.12.2025
818	1404.000	818.5040.000	Bâtiments d'alpage	37'900.00	-	-	37'900.00	10%	3'800.00	34'100.00	-	34'100.00	10%	3'400.00	30'700.00
818	1406.000	818.3300.600	Equipement alpage Pro du Scex	7'200.00	-	-	7'200.00	45%	7'199.00	1.00	-	1.00	45%	-	1.00
818	1466.000	818.5660.000	Subv. d'invest. alpage des Prélays	8'000.00	-	-	8'000.00	50%	7'999.00	1.00	-	1.00	50%	-	1.00
820	1405.000	820.5050.000	Forêt	367'000.00	-	-	367'000.00	0%	-	367'000.00	-	367'000.00	0%	-	367'000.00
Total				420'100.00	0.00	0.00	420'100.00	4.52%	18'998.00	401'102.00	0.00	401'102.00	0.85%	3'400.00	397'702.00

Administration Communale
de Martigny-Combe
Conseil bourgeoisial

1921 Martigny-Combe

Martigny, le 22 mai 2026 D/cr

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels à l'Assemblée bourgeoisiale

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Martigny-Combe comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de Martigny-Combe, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales


Nous attestons que nous remplissons les conditions légales et réglementaires en matière de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que


- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Dini & Associés SA



Ph. Dini
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



C. Rama
Experte-réviseur agréée

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Martigny-Combe

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Martigny-Combe se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Martigny-Combe se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.00

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 10'000.00

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 10'000.00 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les

échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.00.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 10'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 10% (7% à 10%) (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 10% (7% à 10%) (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 10% (7% à 10%) (compte bilan 1403)

Bâtiments : 10% (8% à 15%) (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 45% (35% à 60%) (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 50% (10% à 100%).

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.00.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 10'000.00.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 10'000.00.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.